

RESEAU D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

ECHELLE : 1/5 000°

PRESCRIPTION DE LA CARTE COMMUNALE : 04/02/2016

ENQUETE PUBLIQUE : DU 01/08/2017 AU 22/08/2017

APPROBATION MAIRIE : 07/09/2017

APPROBATION PREFECTURE :

3.3

Bureau d'études UrbaDoc  
Chef de projet : Etienne BADIANE  
56, Avenue des Minimes  
31200 TOULOUSE  
05.34.42.02.91  
contact@be-urbadoc.fr

LEGENDE

Zones d'études  
Bâtiment d'habitation  
Cours d'eau permanent  
Cours d'eau non permanent  
Zones inondables

Contraintes de l'habitat :

Vis à vis de l'assainissement collectif  
Rejet des eaux usées côté opposé à la voirie à priori  
Habitation en contrebas par rapport à la voirie principale

Vis à vis de l'assainissement non collectif  
Superficie parcellaire <ou= 800m2  
800m2 < superficie parcellaire <ou= 1500m2  
1500m2 < superficie parcellaire <ou= 2500m2  
Surface disponible en amont de l'habitation  
Point noir (rejets ou traces d'eaux usées)

Questionnaire d'installation d'assainissement autonome

1 Traitement + prétraitement  
1 Prétraitement uniquement  
1 Au moins prétraitement, mais ne recevant qu'une partie des eaux usées (eaux vannes ou ménagères)  
1 Rejet direct ou problème particulier

